


## RAPPORT

### Evaluation Rapide de Protection des PDI des hameaux de Dankouma et Sagou-communes de Pignari-Bana et de Koumbel-koudian

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Carte de la zone de l'ERP :</b><br/>Commune de Pignari-Bana /<br/>Dankouma et Sagou<br/>Latitude : 14,069<br/>Longitude : 4,112</p>  | <b>Dernière mise à jour</b>   | 09/02/2022   |
|  | <b>Dates de l'ERP</b>   | 21 au 24/12/2021   |
|  | <b>Localités affectées</b>  | Région de : Mopti<br>Cercles de : Bandiagara et Douentza<br>Commune de : Pignari-Bana, Koumbel-Koudian<br>Village : Boudou, Bédjima<br>Hameau de : Dankouma, Sagou, Néma, Dimbatoro, Nombari   |
|  | <b>Populations affectées</b>  | Les communautés touchées par cette évaluation sont: celles des hameaux de Dankouma et Sagou situés dans la commune de Pignari-Bana, village de Boudou dans la région de Bandiagara qui se sont déplacées sur le site de Sarema dans le cercle de Mopti;<br>Il y a aussi les déplacés des hameaux de Néma, Dimbatoro et Nombari situés dans la commune de Koumbel-Koudian dans la région de Douentza qui se sont installés sur le site de Takouti dans le cercle de cercle de Mopti<br>Le nombre de ménages déplacés à Saréma est estimé à 138 ménages, soit 828 personnes adultes dont 146 hommes, 321 femmes et 361 enfants (196 garçons et 165 filles). Ces personnes déplacées sont essentiellement de l'ethnie Dogon.<br>Les déplacés installés sur le site de Takouti sont au nombre de 87 ménages, soit 428 personnes adultes dont 153 hommes et 126 femmes. Les enfants sont estimés à 149 dont 70 filles et 79 garçons. Ces personnes déplacées sont essentiellement composées de Tamasheq noir. |
| <b>Déclencheur de l'ERP</b>  | Suite à l'attaque contre les populations civiles à la date du 03/12/2021 par des individus armés non identifiés sur la Route Nationale (RN) 15 non loin du village de Songho et aux différentes opérations militaires menées par les FAMA ( Forces Armées Maliennes ) dans la région de Bandiagara et le cercle de Djenné, de nombreux ménages ont fui les zones de combats notamment les villages de Nombori, Doucoumbo, Barassara pour trouver refuge dans les villages de Socoura, Somadougu et Diaba Peulh dans les communes de Socoura, Sio et Fakala dans la région de Mopti . Ces ménages sont repartis comme suit : |  |

|  |  |   |   |  |   |  |
|--|--|---|---|--|---|--|
|  |  | <p><b>Commune de Socoura :</b><br/>Socoura : 44 ménages, Sarema : 135 ménages</p> <p><b>Commune de Sio :</b><br/>Somadougou: 52 ménages</p> <p><b>Commune de Fakala :</b><br/>Village de Diaba-Peulh: 48 ménages.</p> <p>Ces mouvements de population remontés par les partenaires RRM ont été confirmés par le Service Régional du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SRDSES) de Mopti ainsi que les autorités locales et administratives des zones d'accueil.</p>   |   |  |   |  |
|  | <b>Méthodologie</b>  | <p>La méthodologie a consisté à tenir des rencontres avec les autorités administratives et coutumières pour une meilleure compréhension du contexte de l'évaluation et du profil des personnes déplacées. Ces rencontres ont guidé la constitution des groupes de discussion et le choix des informateurs clés à interroger au sein des communautés déplacées et hôtes.</p> <p>Avant d'entamer l'animation des groupes de discussion, l'équipe a procédé à des observations directes sur le site de déplacement afin d'identifier les risques de protection qui affectent les personnes déplacées. Les résultats de ces observations ont guidé une révision des questionnaires pour la collecte des données. Cette révision a été faite en vue de confirmer ou infirmer certaines observations faites par les équipes en charge de l'évaluation.</p> <p>Les questionnaires révisés ont permis de collecter les données au cours des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés. Pendant l'évaluation, ce sont deux discussions de groupes homogènes en âge et sexe, et quatre entretiens avec les informateurs clés qui ont été réalisés à Saréma. A Takouti, trois groupes de discussion et cinq entretiens avec les informateurs clés ont également été réalisés.</p> |   |  |   |  |
|  | <b>Résumé des problèmes rapportés</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assassinats,</li> <li>- Viols,</li> <li>- Agressions physiques et verbales</li> <li>- Enlèvement.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Restriction de mouvement,</li> <li>- Expropriation des terres cultivables.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de biens matériels et de vivres,</li> <li>- Abandon / destructions / perte des documents d'état-civil.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détresse psychologique et émotionnelle généralisée.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement forcé des communautés.</li> </ul> |
|  | <b>Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection</b> | <p><b>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</b></p> <p>La situation sécuritaire dans la région de Mopti reste préoccupante pour les communautés. Au cours de l'année 2021, nous avons assisté à une multiplication des attaques des groupes armés non-étatiques (GANE) dans plusieurs localités de la région de Mopti. Les localités de Bandiagara, Djenné et Douentza sont fortement affectées par ces attaques. La situation géographique des villages caractérisée par un relief accidenté crée les conditions idéales pour les GANE d'attaquer et de se retirer car les villages sont isolés les uns des autres. En plus des attaques récurrentes, les pratiques imposées par ces GANE sont complexes et diversifiées notamment le port obligatoire du voile, les restrictions de mouvement, les mariages forcés, l'expropriation des biens, etc. En plus, La récurrence</p>   |   |  |   |  |

des opérations militaires contre les GANE dans la zone, accroissent la peur chez les populations. Cette situation de menaces et violences des GANE mêlées à la peur des opérations militaires, oblige les populations à fuir leurs localités pour rechercher des localités plus sûres et sécurisées. En effet, ces violences ont obligé les populations des hameaux de Dankouma, Sagou dans la commune de Pignari – Bana et Néma et celles de Dimbatoro, et Nombari dans la commune de Koumbel-Koundia à se déplacer sur les sites de Socoura et Saréma, dans la commune de Socoura, cercle de Mopti.

**PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :**

La commune de Socoura couvre une superficie de 945 km<sup>2</sup>. Elle est limitée :

- Au Nord par les communes de Fatoma et de Kounari ;
- Au Sud par la commune de Sio ;
- À l'Est par la commune de Lowol-Guéou (Région de Bandiagara) ;
- Et à l'Ouest par les communes de Koubaye et de Soye.

La commune de Socoura comprend trois zones géographiques distinctes (la plaine, le plateau et la forêt) réparties entre la zone exondée et celle inondée. Elle compte **28** villages et environ **10** hameaux. La population de la commune rurale de Socoura est estimée à **46 703** habitants dont **24 049** hommes et **22 654** femmes (Source **DRPSIAP-Mopti-2016**). Elle est composée majoritairement de Peulh, de Diawando, de Rhimaibé, de Bozo, de Maraka, de Bambara, de Dogon et de Bobo. En plus de sa proximité avec l'hôpital régional Somino Dolo de Mopti, la commune dispose de deux centres de santé communautaire (CScom) fonctionnels. Sur le plan éducatif, il y a cinq écoles publiques, neuf écoles privées et onze médersas.

Au niveau des infrastructures hydrauliques, la commune de Socoura dispose de six forages équipés de PMH, dix-neuf puits à grands diamètres et neuf puits traditionnels. Elle dispose aussi d'un marché fonctionnel.

**ACTION EN COURS :**

Au moment de l'évaluation, les actions ci-après étaient en cours :

- Une évaluation multisectorielle conjointe du Programme RRM/NRC et CARE-Mali ;
- Une identification des personnes en besoin de documentation civile par le programme ICLA/NRC ;
- La prise en charge médicale des enfants de 0 à 10 ans par Médecin sans frontière ;

|            |                 |  |            |           |   |   |           |
|------------|-----------------|--|------------|-----------|---|---|-----------|
|            |                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une évaluation des besoins en appui psychosocial par l'organisation DRC a Socoura ;</li> <li>- L'accompagnement et l'appui aux victimes de VBG par l'organisation AMSS ;</li> <li>- Assistance en kits abris d'urgence par l'UNICEF sur le site de Sarema.</li> </ul> <p><b>RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :</b></p> <p>A l'issue de l'ERP, les recommandations principales suivantes ont été faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relocaliser les déplacés de Saréma qui occupent des parcelles privées sur un site officiel ;</li> <li>- Apporter une assistance psychosociale aux PDIs en situation de détresse psychologique ;</li> <li>- Etendre l'assistance en kits d'abris d'urgence à tous les ménages déplacés;</li> <li>- Faire l'identification des cas de protection individuels ;</li> <li>- Faciliter l'obtention des documents d'état-civil : Carte Nationale d'Identité (CNI), acte de naissance, acte de mariage) ;</li> <li>- Créer un espace récréatif et des centres d'apprentissages pour les enfants ;</li> <li>- Fournir une assistance alimentaire et en NFI aux PDIs pendant une période d'au moins trois à quatre mois.</li> </ul> |            |           |   |   |           |
|            | Niveau l'alerte | <table border="1"> <tr> <td>1 (Faible)</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5 (Elevé)</td> </tr> </table>   | 1 (Faible) | 2         | 3 | 4 | 5 (Elevé) |
| 1 (Faible) | 2               | 3  | 4          | 5 (Elevé) |   |   |           |

| Thème de Protection                          | Résultat | Commentaires   | Recommandations   |
|--|----------|--|---|
| Sécurité, déplacement et protection générale |          | <p>Depuis plusieurs mois, les communautés de la commune de Pignari-Bana vivent dans des conditions très difficiles. Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés de Dankouma et Sagou, les GANE ont imposé leurs pratiques aux communautés en les obligeant à adhérer à leur cause et à respecter les principes de la charia. En effet, lors des groupes de discussion, les PDIs affirment ne plus avoir l'autorisation de participer à des événements sociaux tels que les cérémonies funèbres, les mariages, les baptêmes et autres cérémonies de réjouissance. En plus, les communautés étaient soumises au port obligatoire du voile pour les femmes, le paiement de la</p> | <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre un mécanisme de protection sur les sites,</li> <li>- Assister les ménages en abris d'urgence.</li> <li>- Assister les ménages en vivres et NFIs</li> </ul> <p><b>Aux acteurs de protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une prise en charge holistique des survivantes de VBG</li> </ul> |

|                                       |  |   |  |
|---------------------------------------|--|---|--|
|                                       |  | <p>Zakat sur les bétails et les vivres etc.</p> <p>Malgré l'acceptation de ces exigences par les populations sous menace, les GANE ont obligé, le 15 décembre 2021, les communautés à quitter leurs hameaux en abandonnant leurs biens.</p> <p>Par contre, selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés de Néma, Dimbatoro, Nombori, ils ont été attaqués au cours du mois de juin 2021 par les GANE. Cette attaque avait causé la mort de deux hommes tués, l'enlèvement de trois femmes et des dégâts matériels très importants. Les femmes enlevées avaient été retrouvées trois jours après leur enlèvement. Selon les participants aux groupes de discussions, les femmes enlevées avaient été victimes de viol et leur prise en charge avait été assurée par un partenaire humanitaire. Depuis cette attaque, les populations étaient parties s'installer à Doubara dans la Commune de Boré mais n'ayant pas accès à la terre pour cultiver, certains ménages ont préféré se déplacer à nouveau à Socoura / Sévaré.</p> <p>Toutes les personnes interrogées souhaitent rester sur les sites de déplacés jusqu'à ce que les conditions de sécurité soient favorables à leur retour.</p> |  |
| <p><b>Cohésion sociale</b></p>        |  | <p>Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés, les relations avec une partie de la communauté d'accueil de Saréma ne sont pas cordiales. En effet, les personnes interrogées ont affirmé que les déplacés sont régulièrement empêchés de s'approvisionner en eau dans les différents points disponibles et d'utiliser les latrines des voisins pour des raisons qu'ils ignorent. L'une des préoccupations majeures des PDIs est qu'ils se trouvent actuellement sur des parcelles privées et peuvent faire l'objet de déguerpissement à tout moment.</p>   | <p><b>Aux acteurs du groupe de travail cohésion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler à renforcer la coexistence pacifique entre les communautés déplacées et hôtes sur les sites d'accueil</li> </ul> <p><b>Aux autorités locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager les voies et moyens d'installer les PDIs sur un site officiel</li> </ul> |
| <p><b>Protection de l'enfance</b></p> |  | <p>Il est ressorti des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés que les enfants ont été beaucoup affecté par le changement brusque de l'environnement de vie et les conditions difficiles dans lesquelles s'est passé le déplacement.</p>   | <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la prise en charge médicale pour les enfants ;</li> <li>- Apporter une assistance en kits</li> </ul>   |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
|   |  | <p>En effet, au sein des groupes de discussion, les participants ont affirmé que les enfants présentent des signes de détresse psychologique marqués par la peur, le manque d'appétit et les troubles de sommeil.</p> <p>Les personnes interrogées ont relevé que plusieurs enfants sont tombés malades à cause des aléas climatiques notamment le froid puisque les populations se sont déplacées sans leurs tenues vestimentaires. L'équipe de l'évaluation a pu observer que la plupart des enfants ne portaient pas d'habits ni de chaussures.</p> <p>Enfin, l'équipe de l'évaluation a noté qu'il n'y a pas d'écoles dans les hameaux de départ, car les GANE étaient hostiles à l'éducation formelle.</p>  | <p>vestimentaires pour les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des espaces récréatifs pour les enfants en vue de permettre aux enfants de surmonter la détresse psychologique.</li> </ul>  |
| <p><b>Violences basées sur le genre</b></p>   |  | <p>Selon les participants aux focus group et les informateurs clés, les femmes ont subi des violences physiques et psychologiques de la part des éléments des GANE à cause du non-respect du port obligatoire du voile. L'accès aux foires des localités de Dankouma et Sagou pour les femmes était conditionné au port du voile.</p> <p>Quant aux hommes, ils étaient forcés à diminuer la longueur de leurs pantalons. Selon un informateur clé, « les hommes ne pouvaient pas accompagner les femmes de leurs frères au centre de santé sur les motos sans mettre un enfant entre eux ». Sur le site d'accueil de Saréma, l'insuffisance des abris contraint les déplacés à la promiscuité ; ce qui expose les femmes et les jeunes filles à des risques de violences sexuelles.</p> <p>Les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés de Nema, Nombori et Dimbatoro, ont affirmé que trois femmes avaient été victimes de viol par des hommes armés lors de l'attaque de leur hameau au mois de juin 2021. Les survivantes sont sur le site de Takouti et bénéficient de l'accompagnement d'un partenaire humanitaire spécialisé.</p> | <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un mécanisme de veille sur les sites pour protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles.</li> <li>- Continuer à soutenir les survivantes de viol et leur assurer une prise en charge holistique.</li> <li>- Assurer une prise en charge médicale et psychosociale pour les femmes qui ont subi les violences dans leurs localités d'origine.</li> <li>- Doter tous les ménages en kits abris pour réduire les risques de violences sexuelles.</li> </ul> |
| <p><b>Personnes à besoins spécifiques</b></p> |  | <p>Il est ressorti des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés que les femmes, les enfants et les personnes âgées sont les plus affectés par ce déplacement. Leur vulnérabilité s'explique par les conditions difficiles dans</p>   | <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter une prise en charge adaptée à chaque personne à besoin spécifique.</li> </ul> <p><b>Aux acteurs de santé :</b></p>   |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   |  | <p>lesquelles s'est effectué le déplacement notamment en charrettes et à pied. Il a été rapporté lors des groupes de discussion sur le site de Saréma qu'il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sept personnes vivant avec un handicap visuel dont trois hommes âgés de 50 à 69 ans et quatre femmes dont les âges varient entre 44 ans et 60 ans ;</li> <li>- Trois hommes vivant avec un handicap physique âgés de 44 ans, 45 ans et 52 ans ;</li> <li>- Trois garçons vivant avec un handicap mental et;</li> <li>- 10 femmes enceintes.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un accès médical gratuit aux femmes enceintes</li> </ul>   |
| <b>Lutte anti-mine</b>                  |  | <p>Selon les participants des groupes de discussion et les informateurs clés, aucun incident lié aux engins explosifs improvisés n'a été identifié ou rapporté dans les zones de départ. En plus, les PDIs disent ne pas avoir d'informations sur la présence d'EEI sur les sites d'accueil et environnants. Cependant, les communautés n'ont aucune connaissance des risques liés aux engins explosifs improvisés et restes de guerre non explosés.</p>  | <p><b>Aux acteurs humanitaires spécialisés dans la lutte anti-mines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des activités de sensibilisation et d'éducation sur les risques liés aux engins explosifs improvisés.</li> </ul>           |
| <b>Ressenti psychologique</b>           |  | <p>Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés du hameau de Dankouma et Sagou, c'était un véritable choc et une humiliation pour eux car ils ont été chassés de leurs villages d'origine par des jeunes avec lesquels ils ont grandi et qu'ils connaissent. Les personnes interrogées ont exprimé leurs frustrations et inquiétudes liées à l'abandon de leurs maisons et biens. Elles ont relevé les conditions de vie sur les sites de déplacées qui ne préservent pas l'unité des familles et entachent leur dignité humaine. Ils ont relevé que le fait de dormir dehors, dans des conditions climatiques défavorables, affecte leur état psychologique. En plus, les violences subies sur les sites de départ constituent une source de détresse psychologique pour les personnes déplacées.</p> | <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les personnes affectées psychologiquement et leur apporter une assistance psychosociale individuelle ou de groupe.</li> </ul>                              |
| <b>Terre, logement, propriété (LTP)</b> |  | <p>Les personnes déplacées n'ont pas encore sollicité des espaces de terre cultivables parce qu'elles viennent d'arriver. Si le déplacement se prolonge, elles pourraient solliciter des terres cultivables afin de subvenir à leurs besoins alimentaires. Sur le site de Saréma, les déplacés occupent des parcelles</p>   | <p><b>A la direction régionale du développement social et de l'économie solidaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relocaliser les ménages déplacés situés sur les espaces privés ;</li> </ul> <p><b>Au groupe de travail LTP :</b></p> |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|   |  | privées et peuvent être déguerpis à tout moment.<br>La plupart des ménages vivent sans abris sur le site de Saréma.<br>Le site de Takouti est également situé sur un espace privé.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des plaidoyers afin de garantir la sécurité d'occupation des PDIs sur les espaces privés et poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour une solution durable.</li> </ul>  |
| <b>Accès aux services de base</b>                           |  | <p>Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés de Dankouma et Sagou, il n'y pas de centre de santé dans les localités de départ. Dans ces localités, les populations fréquentaient le centre de santé de Niangouko dont le ticket de consultation est à 500 F CFA. Ils ont un puits à grand diamètre fonctionnel.</p> <p>Sur le site d'accueil, ils utilisent les points d'eau et les latrines des populations d'accueil. Les enfants font leurs défécations à l'air libre. Il n'y a pas de latrines ni de douches sur le site des déplacés. Mais le caractère privé de l'espace occupé doit être pris en compte avant de construire des latrines et douches.</p> <p>Sur le site de Takouti, il n'y pas de point d'eau fonctionnel ni de latrines.</p> | <p><b>Aux acteurs Wash/Assainissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène ;</li> <li>- Faciliter l'accès à l'eau potable sur les sites d'accueil ;</li> <li>- Réaliser des latrines et douches pour les PDIs en tenant compte du caractère privé de l'espace occupé.</li> </ul> |
| <b>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</b> |  | Lors des groupes de discussion, les participants ont affirmé connaître l'existence de la pandémie à COVID-19 à travers la radio et la télévision. Ils connaissent également les gestes barrières à savoir le lavage des mains au savon, la distanciation sociale, le port des masques, l'utilisation du gel hydro-alcoolique. Cependant, l'équipe de l'évaluation a observé qu'ils ne respectent pas ces gestes barrières. Le lavage des mains au savon est exigé dans les centres de santé proches des sites d'accueil. L'existence de la Covid-19 n'a pas changé leurs activités quotidiennes.   | <p><b>Aux acteurs de la santé et de l'hygiène publique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des séances de sensibilisations sur le respect des gestes barrières de prévention à la Covid-19.</li> <li>- Doter les ménages de kits de lavage des mains.</li> </ul>  |
| <b>Autre</b>  |  | <p>Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés, les besoins urgents sont les abris et les vivres. En plus, les personnes interrogées ont affirmé qu'elles se sont déplacées sans leurs biens. En effet, elles ont exprimé les besoins en articles non alimentaires y compris les vêtements et articles ménagers essentiels.</p> <p>Enfin, les personnes interrogées notamment les femmes ont relevé le besoin d'appui pour la création d'activités</p>   | <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister les ménages (PDIs/familles d'accueil) en vivres et articles non alimentaires (vêtements et articles ménagers essentiels);</li> <li>- Appuyer les PDIs en activités génératrices de revenus pour prévenir</li> </ul>   |



|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | génératrices de revenus afin de leur permettre de s'adapter à l'environnement citoyen et de prévenir les pratiques d'adaptation néfastes. | les pratiques d'adaptation préjudiciables. |
|--|--|---|--|